

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 décembre 2015 à 20 h.

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire le vendredi 11 décembre 2015 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Norbert DUPEYRON, Maire.

Présents : Norbert DUPEYRON, Marie Joëlle PERRET, Louis ROUSSET, Joël VOS, Bruno BASSON, Raphaël BASSON, Béatrice CHALENDARD, Christophe DUMAS, Sylvie DUMOULIN, Hervé GAGNARD, Marie JACQUIN, Nicole MARQUET, Thierry PERRET, Nicole VENET.

1) Instruction des demandes d'urbanisme

Comme évoqué lors du conseil du 30 novembre, à partir du 01 janvier 2016, le SIMOLY facturera aux communes les demandes d'urbanisme instruites. La convention qui liait le SIMOLY, la commune et la CCFL (qui assurait la charge financière pour 2015) devra être revue en conséquence.

Le conseil valide ce choix.

2) Intercommunalité

Par un courrier en date du 25 octobre, le Préfet du Rhône demande aux élus de Chevrières de se positionner sur :

- Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal du Rhône qui prescrit la fusion de la communauté de communes de Chamousset en Lyonnais avec celle des Hauts du Lyonnais et celle de Forez en Lyonnais.

Mr le Maire rappelle :

La délibération de principe prise par le conseil municipal en juillet qui actait le principe du SIMOLY comme futur périmètre dans le cadre d'une nouvelle intercommunalité.

La délibération du 01 décembre prise par le conseil communautaire de la CCFL pour ce projet de schéma qui maintient ces trois communautés de communes au sein d'une même intercommunalité. (21 voix pour, 10 voix contre)

Le conseil vote pour le schéma du Préfet du Rhône

- La fusion du syndicat mixte du SCOT des Monts du Lyonnais et du SIMOLY
Lors du même conseil communautaire, les élus ont voté contre cette fusion à la majorité (29 voix contre et deux abstentions), en considérant que cette question n'avait pas d'objet aujourd'hui. En effet si le SIMOLY était maintenu en une seule et même intercommunalité, ces deux syndicats seraient dissouts de fait, car ils seraient sur le même périmètre.

Le conseil vote contre cette fusion

- Le rattachement des communes de Ste Foy l'Argentière, Montromant, Riverie, Condrieu, Tupin et Semons, Ampuis, St Cyr sur le Rhône et Loire au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier.

Objectif : harmonisation des prix et sécurisation des réseaux et de la gestion des ressources.

Le conseil s'abstient

Dans cette logique de conforter le projet du SIMOLY, le conseil confirme son opposition au projet de schéma du Préfet de la Loire dans le cadre de la réforme des intercommunalités.

3) Questions et informations diverses

Suite à la démission au mois d'octobre d'un élu, pour raisons personnelles, le conseil municipal est dorénavant constitué de 14 membres.

Un défibrillateur a été installé dans l'impasse entre l'agence postale et la mairie.

Inscriptions sur les listes électorales : Vous avez jusqu'au 31 décembre 2015, aux heures d'ouverture du secrétariat, pour vous inscrire sur les listes électorales.

Une permanence exceptionnelle aura lieu le jeudi 31 décembre de 9 h 15 à 11 h 45

Vacances de Noël :

- l'agence postale sera fermée le **26 et 31 décembre 2015**
- le secrétariat de mairie sera fermé les **24 et 31 décembre 2015 et le 2 janvier 2016**.

Distribution des sacs poubelles à la salle polyvalente :

- **vendredi 8 janvier 2016 de 15 h à 18 h**
- **samedi 9 janvier 2016 de 10 h à 12 h.**

Il vous est demandé de venir impérativement pendant ces permanences ou vous faire remplacer par une autre personne en cas d'empêchement.

La déchetterie sera fermée les samedis 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016.

Réunion de la commission voirie : le 6 janvier 2016 à 10 heures

Réunion de la commission bâtiments : le 6 janvier 2016 à 18 heures.

Réunion de la commission communication : le 19 janvier 2016 à 18 heures 30.

Prochaine réunion du conseil municipal le vendredi 29 janvier 2016 à 20 heures.

Dates à retenir

Dimanche 3 janvier 2016 : Vœux de la municipalité à la salle polyvalente à 11h15



6 mars 2016 : passage du Rallye Baldomérien